

# **SIGNALER ET GÉRER UN CONFLIT**

## **DIRECTIVE**

Les directives sont des instructions précises fournies pour orienter les actions ou les décisions dans un domaine spécifique. et dans notre cas nous parlerons plus en cas de guerre



# RÉSOLUTION ET GESTION DES CONFLITS PACIFIQUE

La résolution pacifique des conflits est un processus visant à résoudre les différends et les tensions entre des individus, des groupes ou des nations sans recourir à la violence ou à la force. Cette approche vise à trouver des solutions mutuellement acceptables, à restaurer les relations et à prévenir une escalade du conflit.

Voici quelques méthodes couramment utilisées pour parvenir à une résolution pacifique des conflits :



## COMMUNICATION OUVERTE ET CONSTRUCTIVE

Encourager un dialogue ouvert, honnête et respectueux entre les parties en conflit pour comprendre les problèmes, les préoccupations et les besoins de chacun.



## EXEMPLE

Un exemple serait une situation où deux collègues ont des désaccords récurrents sur la manière de gérer un projet. Au lieu d'éviter le problème, ils décident de se réunir pour discuter ouvertement de leurs préoccupations, de leurs idées et de leurs attentes pour trouver un terrain d'entente.



Ils écoutent activement l'autre partie, expriment leurs points de vue de manière respectueuse et travaillent ensemble pour résoudre leurs différends de manière constructive.

# NÉGOCIATION

Les parties en conflit cherchent à trouver un compromis ou un accord qui puisse répondre aux intérêts de toutes les parties impliquées. La négociation implique souvent des concessions réciproques pour parvenir à un terrain d'entente.



## EXEMPLE

Imaginons deux voisins qui se disputent au sujet d'un arbre planté près de la clôture entre leurs propriétés. Plutôt que de recourir à des mesures légales ou à des conflits violents, ils décident de négocier.



Ils discutent des options possibles pour résoudre le problème, comme la taille de l'arbre, son déplacement ou d'autres compromis, et parviennent à un accord qui satisfait les deux parties.



## MÉDIATION

Faire appel à un médiateur impartial et neutre pour faciliter la communication entre les parties en conflit. Le médiateur aide à identifier les intérêts communs et à trouver des solutions acceptables pour tous.



## DIPLOMATIE

Les gouvernements et les organisations internationales utilisent la diplomatie pour résoudre les conflits entre les nations en employant des discussions, des négociations et des accords diplomatiques.



## ARBITRAGE

Les parties en conflit acceptent de soumettre leur différend à un arbitre neutre qui prend une décision contraignante pour résoudre le conflit. Les décisions arbitrales sont contraignantes et doivent être respectées par toutes les parties.



## **ÉDUCATION ET SENSIBILISATION**

Promouvoir la compréhension mutuelle, la tolérance et la sensibilisation à la diversité culturelle pour prévenir les conflits futurs.



## **LÉGISLATION ET JUSTICE**

Utiliser des systèmes juridiques équitables pour résoudre les différends et rendre justice de manière impartiale.



# **RENFORCEMENT DES RELATIONS INTERPERSONNELLES**

Encourager la construction de relations positives et de confiance entre les individus ou les groupes pour prévenir les malentendus et les conflits potentiels.



Il est important de noter que chaque conflit est unique et peut nécessiter une combinaison de ces approches pour parvenir à une résolution pacifique. L'objectif ultime de la résolution pacifique des conflits est de parvenir à des solutions durables qui préservent la dignité et les intérêts de toutes les parties impliquées.

# **ATTENTION !!**

Le signalement des conflits est le module le plus importants dans les conflits car les conflits est une source de guerre qui est déplorable alors avant le signalement de conflits ont passe a l'etudes des facteurs suivants :

Voici les huit étapes d'une gestion efficace des conflits

**Soyez attentif**

**Soyez proactif**

**Essayez de comprendre tous les**

**aspects du problème**

**Amorcer des discussions**

**Sachez quand demander de l'aide**

**Évaluez vos options**

**Prenez les mesures nécessaires**



# COMMENT SIGNALER UN CONFLIT D'ORDRE SUPÉRIEUR ?

Communiquez avec le poste de police le plus proche du lieu où le conflit se déroule.



Cela occasionnera une intervention rapide et efficace.

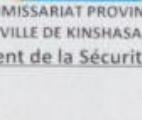


# VOICI LES NUMÉROS D'APPELS D'URGENCE DE LA POLICE DE KINSHASA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET SECURITE

POLICE NATIONALE CONGOLAISE



COMMISSARIAT PROVINCIAL

VILLE DE KINSHASA

Département de la Sécurité Publique

## NUMEROS D'APPELS D'URGENCE DE LA POLICE VILLE DE KINSHASA

1. NUMERO D'APPELS D'URGENCE SERVICE DE PERMANENCE			
	N°TELEPHONE	SERVICE UTILISATEUR	ZONES D'INTERVENTION
1	+243 90 000 39 12	Permanence Ciat Urbain Tshangu	Communes/N'djili, Masina, Kimbanseke
	+243 85 860 44 41		
	+243 81 200 50 05	Colonel Bienvenu WASWA Commandant District	
2	+243 90 000 39 13	Permanence Ciat Urbain Mt Amba	Communes/Limete, Matete, Lemba, Ngaba, Kisenso
	+243 81 149 27 96		
	+243 81 526 22 10	Colonel Freddy LIFENGE Commandant District	
3	+243 90 000 39 14	Permanence Ciat Urbain FUNA	C/Kalamu, Kasa Vubu, Ngiri Ngiri, Bumbu, Bandalungwa
	+243 97 255 76 18		
	+243 81 020 77 88	Colonel Karlewis KINZUMBA Commandant District	
4	+243 90 000 39 15	Permanence Ciat Urbain GOMBE	Communes/Gombe, Lingwala, Kinshasa, Barumbu
	+243 90 144 84 75		
	+243 99 994 71 95	Colonel Hugo MUNDENGOLO Commandant District	
5	+243 90 000 39 16	Permanence Ciat Urbain Lukunga	Communes/Kintambo, Ngaliema
	+243 81 689 58 40		
	+243 99 922 15 20	Colonel Clement KINWANI Commandant District	
6	+243 90 000 39 17	Permanence Ciat Urbain Mt Ngafula	Communes/Mont-Ngafula, Makala, Selembao
	+243 90 053 09 36		
	+243 99 991 87 31	Colonel Lili TAMBWE Commandant District	
7	+243 90 000 39 18	Permanence Ciat Urbain N'Sele	Communes/N'Sele, Maluku
	+243 89 758 83 27		
	+243 84 453 33 33	Colonel Justin MONSEYA Commandant District	
8	+243 90 000 39 21	Officier de Permanence CCO	TOUT KIN
	+243 82 270 50 00	Permanence Centre de Coordination et des Opérations	
9	+243 90 000 39 08	Dept SP	TOUT KIN
	+243 99 011 12 23	Chef Dept SP	
10	+243 90 000 39 07	Permanence Police Criminelle (GLCS)	TOUT KIN
	+243 81 500 09 00	Comd GLCS	
11	+243 90 000 39 06	Permanence Dept Renseignements Généraux	TOUT KIN
	+243 81 512 02 11	Chef Dept RG	

POUR AMPLIATION

BAGAYA MPALIRWA Miguel  
ComSup  
CD SP AI  
*Miguel BAGAYA MPALIRWA*  
Commissaire Supérieur  
Chef de Département Sécurité Publique

REPUBLICUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
POLICE NATIONALE CONGOLAISE  
COMMISSARIAT PROVINCIAL  
VILLE DE KINSHASA  
COMMANDEMENT  
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET SECURITE  
Fait à Kinshasa, le 1er Juillet 2012  
KASONGO KITENGE Sylvano  
ComDiv Adjt  
ComProvKin

# NO WAR

# JUSTICE = PAIX